



## REGLEMENT INTERIEUR ADHERER A L'ASSOCIATION

La gymnastique volontaire de Salon de Provence est ouverte à toutes les tranches d'âge à partir de 15 ans révolus.

Les adhérents ont la possibilité de fréquenter toutes les salles s'ils le désirent.

Les activités suivent le rythme scolaire de septembre à fin juin.

Les dates de début et de fin de saison sont fixées par le Comité de Direction.

### Adhésions

- Une période d'essai de 2 séances est proposée aux nouveaux adhérents avant l'adhésion définitive.
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique de la gymnastique et des activités supplémentaires choisies, daté de moins de 3 mois, doit être fourni.
- L'accès aux salles et aux activités pourra être refusé à toute personne ne produisant pas son certificat médical dès la 3<sup>ème</sup> séance.

### Cotisations

Elles sont dues pour la saison entière.

Le prix demandé inclut :

- L'assurance, auprès de la MAIF ;
- La licence nationale et la part départementale ;
- La cotisation due au club pour les frais de fonctionnement.

L'activité de base, la gymnastique, ne peut être dissociée des activités supplémentaires choisies.

Dès réception du paiement, **une carte de membre, comportant votre photo vous sera remise.**

- Il est obligatoire d'avoir cette carte sur soi : elle atteste l'appartenance à la section GV de Salon-de-Provence.
- Elle sera contrôlée à l'entrée dans les salles, par les responsables.
- Le non paiement de la cotisation (art. 6 des statuts) entraîne la perte de qualité de membre de l'association ainsi que l'accès aux salles.

**Dès le paiement de la cotisation, l'adhésion est ferme et définitive, sans aucune possibilité de remboursement, quel qu'en soit le motif.**

- Un tapis de sol est demandé.
- Pour les activités en extérieur, l'équipement adapté est à la charge de l'adhérent.

Toute adhésion implique l'accord du règlement intérieur et des statuts de l'association.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SALON de PROVENCE  
Maison de la Vie Associative  
55, rue André-Marie Ampère 13300 Salon-de-Provence  
Site Internet : <http://www.gvsalon.fr>  
Contact : [gvsalondeprovence@gmail.com](mailto:gvsalondeprovence@gmail.com)